

## Technicien SENTIERS

<b>Technicien</b>	35 h hebdomadaires annualisé	
	Catégories B ou C	Contractuel

### RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE

Service : Sentiers  
Responsable hiérarchique : Directeur Général des Services ;

### MISSIONS

#### Missions principales :

- Coordination / gestion du réseau de sentiers et autres mobiliers à la charge du service sur le territoire de la CCHC
- Encadrement de l'équipe saisonnière d'entretien
- Suivi des actions du schéma directeur de la randonnée et autres projets en lien avec la randonnée

#### Détail des missions (sous la direction et la responsabilité du responsable de service) :

##### **- Suivi, gestion technique et administrative du réseau à la charge de la CCHC :**

- => Réseau de sentiers balisés de la CCHC (pédestre), itinéraires trail, thématiques et voies cylo-pédestres : mise en application de la politique du Département sur le réseau PDIPR du territoire, suivi des démarches administratives, réalisation et actualisation des plans de balisage, préparation et commandes de matériel, suivi de la pose de la signalétique et de son mobilier,
- => Mise en place de projets et signalétiques spécifiques en lien avec le service,
- => Coordination avec les communes.

##### **- Organisation de l'entretien des sentiers et encadrement de l'équipe saisonnière CCHC (6-7 mois) :**

- => Gestion administrative : préparation et organisation de la saison d'entretien, commandes et suivi des dépenses des fournitures, des équipements et du matériel nécessaire à l'entretien. Rédaction des rapports mensuels d'activité.
- => Encadrement de l'équipe saisonnière de 8 agents dont un coordinateur sentiers : en lien avec ce dernier, gestion du personnel, planification des tâches et suivi du fonctionnement du service d'entretien (fauchage, tronçonnage, piochage et autres entretiens courants dont remplacement du balisage),
- => Suivi de l'entretien du mobilier du Geopark et des éco-compteurs,
- => Organisation et suivi des travaux plus importants réalisés en interne et/ou confiés à des prestataires externes (dont réfection du chemin cyclo-pédestre des bords de Dranse, remplacement de petits équipements type passerelles, etc.),

##### **- En renfort de l'équipe saisonnière, et en fonction des besoins, participation à l'entretien** (repérages, piochages) **et travaux divers** (balisage / remise en état d'équipements, etc...).

##### **- Suivi et mise en œuvre des actions relatives au schéma directeur de la randonnée sur le réseau PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) :** suivi des actions d'amélioration dont refonte des plans de balisage, travaux de signalétique (balisage et panneaux d'accueil) et sur sentiers.

##### **- Base de données SIG (Système d'Information Géographique) :** participation au bon fonctionnement, à l'alimentation, la mise à jour et au développement de la base de données SIG du service (dont l'outil de terrain dédié à l'entretien).

##### **- Soutien à la valorisation touristique :** accompagnement technique des offices de tourisme et autres structures pour la mise à jour et l'édition de supports de valorisation en lien avec la randonnée.

##### **- Préparation et animation des commissions sentiers de la CCHC en lien avec ses missions**

## CONDITIONS DE TRAVAIL

### Horaires habituels de travail :

Base : 35H hebdomadaires, variables selon les périodes (mai à octobre : 39 heures hebdomadaires / novembre – avril : 31 heures hebdomadaires)

Mai à octobre : 39H hebdomadaires sur 5 jours de travail effectif.

Horaires de bureau (type 8h30 - 12h30 ; 13h30 - 17h30) ou selon les besoins à partir de 6h ou 7h (heures de démarrage de la journée de l'équipe saisonnière en charge de l'entretien).

Novembre à avril : 31H hebdomadaires sur 4 jours de travail effectif

Horaires de bureau (type 8h30 - 12h30 ; 13h30 - 17h30)

### Moyens mis à disposition :

- Véhicules de service (dont 4x4) ;
- Téléphone professionnel ;
- Ordinateur portable.

### Relations internes / externes :

- Avec le responsable de service et le coordinateur sentiers
- Autres services de la CCHC : Ressources humaines, comptabilité, services techniques, service espaces naturels
- Techniciens du Département et ses co-traitants

### Autres contraintes particulières (astreintes, déplacements...) :

- Déplacements fréquents au sein du territoire (notamment en zone de montagne) ;
- Permis VL obligatoire.

## COMPÉTENCES REQUISES

### Connaissances théoriques :

- Gestion administrative et technique des sentiers de montagne
- Conduite de problématiques d'aménagement en milieu montagnard
- Techniques d'entretien des sentiers et tous travaux nécessaires à leur réfection, amélioration ou maintien. Connaissance des outils d'entretien utilisés.
- Connaissance du cadre réglementaire de l'environnement en lien avec les sentiers
- Maîtrise des outils informatiques (SIG : QGIS, infographie)
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et de l'administration publique

### Savoir-faire :

- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Qualité rédactionnelle, compétence d'analyse et capacité à communiquer ;
- Management et encadrement d'équipe (équipe d'entretien saisonnière) ;
- Animation de réunions.
- Bonne condition physique (montagne)

### Qualités relationnelles :

- Autonomie : savoir travailler et communiquer de façon adaptée avec différents interlocuteurs et faire preuve de rigueur, d'organisation et de disponibilité ;
- Force de proposition ;
- Sens de l'écoute et du travail en équipe ;
- Disponibilité et réactivité ;
- Respect de la hiérarchie.